



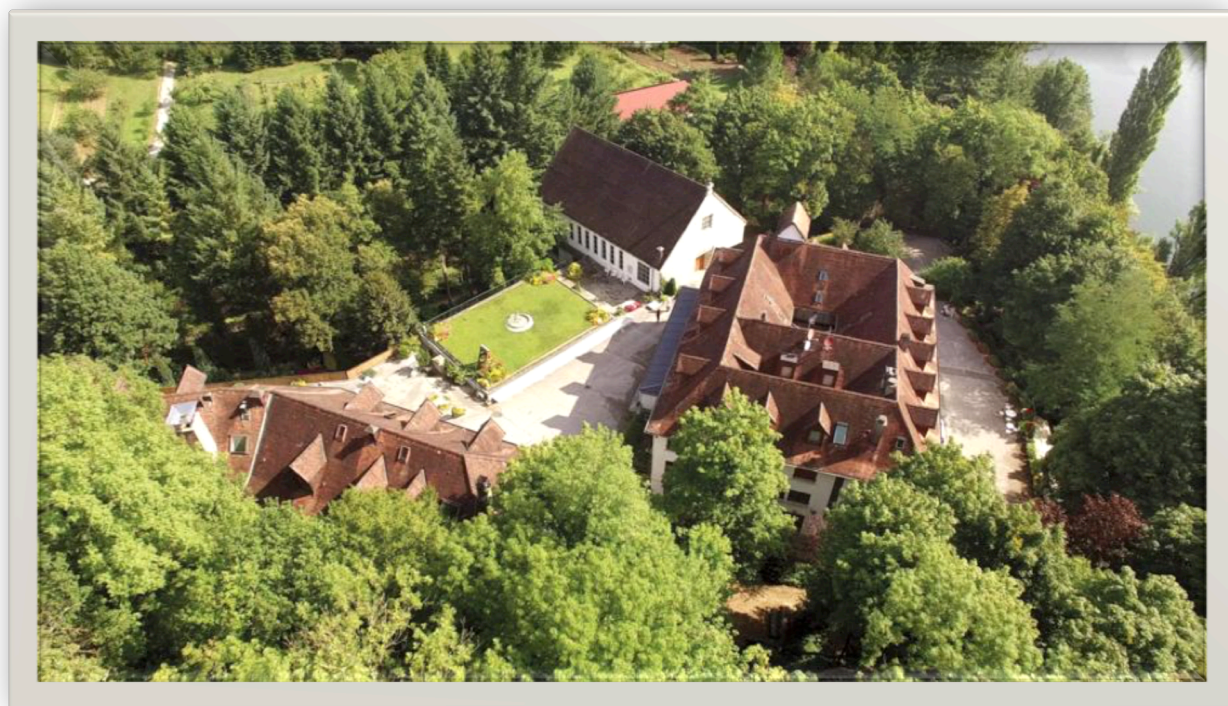
**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**

communions luthérienne et réformée

Région Est - Montbéliard

SYNODE REGIONAL EST-MONTBELIARD

**18 et 19 novembre 2023
Roche d'Or à Besançon**



10ème session

Cahier post synodal

SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023

9h Accueil

9h30 Aumônerie par David MITRANI

Le message d'ouverture est introduit par la lecture de l'Évangile selon Jean 15/1-9.

9h50 Ouverture

- Appel des délégués

VOIX DÉLIBÉRATIVES			
Postes	A.C.	Ministres	Délégués laïcs
Consistoire d'Audincourt - Blamont			
-	<i>Delle Badevel</i>	-	Muriel BOILLAT (excusée)
Audincourt	Audincourt Arbouans	(vacant)	Véronique METTEY Nacim BENKHELIFA
Balcons du Lomont	Plateau de Blamont <i>Montécheroux</i> <i>Pont-de-Roide</i>	Nadine HELLER	Sylvie RICHE (excusée) Marie Laure BESSOT (exc.) Martine GIORDANO (excusée)
Collines	Collines - Beaucourt Van- doncourt Dasle	Sébastien FRESSE	Corinne FOLLETETE (exc.)
Sochaux Charmont	Sochaux Charmont <i>Bethoncourt</i> <i>Bussurel</i> <i>Vyans-le-Val</i>	Anne-Claire BRETEGNIER	Anne SBARDELLA Jean François NARDIN
Sources	Seloncourt Bondeval <i>Vallon</i>	Christophe HOUPERT	Véronique MEGNIN Pascal EMMONOT
Val d'Allan	Val d'Allan	Gilbert VON ALLMEN	André ÉGREMY
Valentigney Man- deure	Valentigney	Corinne SCHEELE	Robert RHODES

Consistoire de Bourgogne – Franche-Comté			
Besançon et environs I & II	Besançon et environs	(vacant) Carine FRANK	Éric PAPE Annette GARCIA (excusée) Isabelle PIERSON
Dijon Beaune et Côte-d'Or I & II	Dijon Beaune et Côte-d'Or	Marcel MBENGA (vacant)	Henny PETITJEAN (excusée) John MOUSSOUNGOU Pascal GIRARD
Jura	Jura	(vacant)	Jean-Louis BENOIT Claude CHANGARNIER (exc.)
Sud Haute-Marne	Chaumont	(vacant)	Suzanne SCHROEDER Martine SENDEL
Consistoire d'Héricourt – Saint-Julien			
Belfort Giromagny I & II	Belfort	Éric DEMANGE Aymar NKANGOU LOULENDO	Jean-Paul OLIVIER (excusé) Anke BAUMGARTNER
Châtelot	Châtelot	Yvan BOURQUIN	Sabine GEORGY
Mont-Bart	Mont-Bart	Jean-François GUERY	Lucien ABAH
Mont-Vaudois	Mont-Vaudois	Marianne VON ALLMEN-KÖHLER	Maryse WEHBE
Montbéliard	Montbéliard	Hugues GIRARDEY	Francis BOUCLET
Vallée du Rupt	Vallée du Rupt	Yvan BOURQUIN *	Chantal GIRARDIN
Vesoul – Vosges saônoises	Vosges saônoises	(vacant)	Françoise PAJUSCO Oda DOUCHY
	<i>Vesoul</i>		Anne-Marie SECHEHAYE
Consistoire Vosges-Lorraine			
Meuse-Sud Nord Haute-Marne	Bar-le-Duc Saint-Dizier	(vacant)	Gabriel WILD François SALQUE
Plateau lorrain I à III	Plateau lorrain	Christine URBAN Étienne BONOU (vacant)	Stéphane POKORSKI Anne-Marie GARÇON Ma'atem CAILLEREZ Brigitte ECKLY
Vosges-Meurthe	Vosges-Meurthe	David MITRANI	Ghislaine HEYER
Vosges-Moselle	Épinal Thaon <i>Remiremont</i>	Valérie MITRANI	Hélène LEFORT André FALLER
ACREPU Est-Montbéliard			
Inspecteur ecclésiastique Aumônier hôpitaux Animateur Jeunesse Paroles protestantes		Marc Frédéric MULLER Isabelle GEIGER (vacant) (vacant)	Marc ORTLIEB Élisabeth PAILLOUD Olivier ESCH Dalip HUGON Nicole SALLES Christiane LAURENT

VOIX CONSULTATIVES

Catégorie		Délégués
Œuvres et Mouvements	ACAT - Buisson ardent - Cimade - Comité protestant d'animation - Croix bleue – Service d'Entraide protes- tante du PM - EEUdF - Fondation Arc-en-ciel - Fraternité Mission populaire - Oikocrédit	Jean-Philippe BOLLE (exc.) Henry LASLANDES Mélanie MEGNIN Fabrice PICHARD (excusé) Marcelle PIRARD -
Membres du Conseil régional ne siégeant pas déjà avec la voix délibérative		Christiane BECKER Jean-Daniel CHEVALIER Claudine JACQUEY Françoise MOLBERT Jean PUIS
Union nationale	Secrétaire générale	Sophie ZENTZ-AMEDRO
Institut protestant de théologie	un enseignant	(excusé)
Association pour la communion avec l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (ACC-UEPAL)		- - -
INVITES		
Commissions régionales	Commission stratégique, financière et immobilière Commission d'animation missionnaire (CAMI) Commission Catéchèse - Familles Commission Jeunesse Commission des Aumôneries, Œuvres et Mouvements Commission des Rel. œcuméniques et inter-religieuses	Guy BEYER Anne-Claire BRETEGNIER * Hélène LEFORT * Fantin DRONNE CARRIÈRE Isabelle GEIGER * Claudine JACQUEY *
Responsable du Parc Autos régional		Jean PUIS *
Aumônerie des prisons		-
Aumônier coordonnateur de la Fondation Arc-en-ciel		Fabrice PICHARD *
Service des Notes bibliques et prédications de l'EPUdF		Isabelle ALVES
Équipe nationale	Secrétaire national à la communication	Daniel CASSOU
Théovie		Pauline GERRITSEN-VAN SCHIEVEN
Commission des ministères		Anne-Laure BANDELIER
Service protestant de mission - Défap		Anne-Sophie MACOR MOHOT
Église évangélique régionale du Wurtemberg		Albrecht KNOCH
Églises réformées de Berne - Jura - Soleure		-
Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN)		-
Église catholique	Vicaire Général du Diocèse de Besançon	Christophe BAZIN
Conseil national des Évangéliques de France		-
Église protestante évangélique de Besançon-Planoise		-
Église évangélique mennonite de Pontarlier		-
Rapporteurs sur le thème synodal		Dalip HUGON * Marianne VON ALLMEN- KOHLER *

Rapporteurs sur le thème synodal	Dalip HUGON * Marianne VON ALLMEN- KOHLER *
Déléguée juridique régionale	Hélène LEFORT *
Aumônier du synode	David MITRANI *
Maire de Besançon, présidente de Grand Besançon Métropole	Anne VIGNOT (excusée)
Députés du Doubs	-
Librairie Siloë	Nathalie SURLEAU
Pasteurs retraités	Michel MARLIER (excusé) -

9 délibératifs excusés à l'avance ; 59 délibératifs non excusés, réputés présents, soit majorité : 30

luthériens : 33, réformés : 25, plus l'IE

Nombre de votants 59, majorité 30
--

- Election des secrétaires, questeurs et vice-modérateurs

Vice-modérateurs : Jean-François Guéry
Suzanne Schroeder

Questeurs : Christophe Houpert
Véronique Mettey
Valérie Mitrani
Maryse Wehbe

Secrétaires : Nadine Heller
Claudine Jacquy
Christiane Laurent
Véronique Mégnin

décision 1 : Élections des vice-modérateurs, secrétaires et questeurs

Le synode régional de l'Église protestante unie de France, Région Est-Montbéliard, réuni les 18 et 19 novembre 2023 à Besançon, élit :

Vice-modérateurs : Jean-François Guéry
Suzanne Schroeder

Questeurs : Christophe Houpert
Véronique Mettey
Valérie Mitrani
Maryse Wehbe

Secrétaires : Nadine Heller
Claudine Jacquy
Christiane Laurent
Véronique Mégnin

Adopté par acclamation

- Lecture de la déclaration de Foi

- Parole du président du CP de Besançon, Éric Pape

La paroisse de Besançon présente des caractéristiques originales : des effectifs restés importants malgré leur diminution actuelle, des fidèles aux racines étrangères ou extra-régionales, une grande étendue géographique mais une implantation au cœur de la ville. Tout cela est l'héritage d'un passé vieux de deux siècles.

• Un peu d'histoire

La paroisse trouve son origine dans l'accueil en 1793 de 21 familles d'horlogers de la Chaux-de-Fonds et du Locle (Suisse) expulsées en raison de leur activisme révolutionnaire. Mais ils étaient aussi calvinistes et réclamèrent à la municipalité un lieu de culte. Aujourd'hui encore le culte a lieu au centre-ville dans une jolie chapelle du XIII^e siècle qui appartient à la ville de Besançon : le temple du Saint-Esprit. La municipalité a aussi facilité en 1975 l'acquisition, à proximité d'une tour du XV^e siècle où se faisaient depuis longtemps les activités paroissiales, la Tour du Saint-Esprit.

• La paroisse de Besançon et environs en quelques chiffres

5 villes actuellement : Besançon, Pontarlier, Morteau, Villers-le-Lac (Doubs) et Gray (Haute-Saône).

+ de 100 km de largeur

69 km de trajet entre Besançon et Villers-le-Lac,

115 km de distance entre Gray et Villers-le-Lac, trajet par la route, soit 1h45 mn dans le meilleur des cas !

650 familles,

1 pasteur,

19 groupes paroissiaux, sans compter les associations, œuvres et mouvements tels l'Entraide protestante, l'ACAT et la Cimade. En dehors des groupes classiques de catéchèse pour les enfants et jeunes, des visiteurs de paroisse et de la chorale, nous comptons deux groupes de prière, un groupe de musiciens, un groupe d'accueil, quatre groupes œcuméniques, une catéchèse pour adultes : le protestantisme pour les nuls. Nous avons la chance de compter également une aumônerie d'hôpital avec une permanente, une équipe immobilière et une équipe communication. En effet, le bulletin paroissial n'est qu'un outil parmi d'autres pour garder le lien ; nous alimentons aussi une chaîne Youtube, une page Facebook et un site internet fourni. Par ailleurs, des émissions hebdomadaires dont l'une œcuménique sont assurées sur l'antenne RCF par nos soins. Vous pouvez écouter un petit culte tous les dimanches, animé par nos prédicateurs locaux, en direct (et même à Montbéliard et Belfort !) ou en podcast.

Avec le consistoire Bourgogne Franche-Comté, nous assurons la formation des prédicateurs et de toute personne intéressée par le culte, par des rencontres régulières en présence et en Visio-conférence.

Animer 19 groupes paroissiaux toute l'année est un défi pour notre communauté ! C'est aussi un défi pour le Conseil presbytéral qui doit veiller à coordonner les actions de tous, en se préoccupant en permanence de la communion fraternelle. Nos familles habitent sur

un grand territoire, cela signifie concrètement que nous devons donc développer nos actions sur tout le territoire.

Vivre la communion fraternelle est l'axe que nous déployons depuis quelques mois et dans cet objectif nous avons commencé à mettre en œuvre plusieurs pistes :

- Nous avons provoqué des lieux et créé des espaces de convivialité, de rencontre et de partage,
- Nous avons fait appel à des bonnes volontés pour les multiples tâches et afin de poursuivre les 19 activités paroissiales ; nous avons distribué les charges de manière plus harmonieuse afin que les responsabilités ne pèsent pas sur quelques personnes seulement,
- Nous avons renouvelé en partie notre Conseil presbytéral et préparé les élections du printemps 2024 en recherchant activement de nouvelles recrues,
- Nous tâchons d'accueillir les nouveaux venus, de discerner leurs talents et d'accompagner les nouveaux projets qui émergent avec eux.

En plus, notre communauté délocalise ses activités pendant 16 ou 18 mois en raison d'un très gros chantier dans la Tour du Saint-Esprit, ce qui bouscule nos habitudes ! Ces travaux qui font de nous des « sans domicile fixe », étaient nécessaires et ont débuté en septembre.

Reste à les payer... en plus de notre contribution régionale, mais cette chanson, vous la connaissez bien aussi !

Merci de votre écoute.

- Proposition de modification de l'emploi du temps

Décision 2 : Emploi du temps

Le synode régional de l'Église protestante unie de France, Région Est-Montbéliard, réuni les 18 et 19 novembre 2023 à Besançon, adopte la modification de l'emploi du temps.

Le thème synodal III sera abordé dimanche matin à 11h15 et non samedi après midi
Cette proposition est mise au vote

Pour : 45 pour

Contre : 0

Le modérateur rappelle les règles de fonctionnement du synode (cf règlement du synode) : dépôt des vœux, interventions, travail de groupe, ponctualité, interventions des invités, confidentialité des travaux du synode.

10h20 Message de Marc Frédéric Muller Inspecteur ecclésiastique

Chers amis délégués des paroisses, chers collègues pasteurs et ministres de l'Église, chers invités,

Voici un an, le synode m'a élu pour porter le ministère d'inspecteur ecclésiastique. Les douze mois écoulés m'ont permis de prendre connaissance des réalités régionales – je remercie mon prédécesseur, les membres du Conseil régional et la secrétaire régionale

pour les transmissions. J'ai déjà rencontré un certain nombre de personnes et de Conseils presbytéraux et consistoriaux, pour me forger une idée de la situation de notre région ecclésiale et de ses défis.

L'un des défis, que je pense majeur, est celui de la représentation générationnelle dans nos paroisses et dans nos instances : Les moins de cinquante ans sont très peu présents et c'est un sujet qui doit être très sérieusement pris en compte au moment où nous parlons de renouvellement.

Mon regard ne fait pas abstraction du contexte plus général dans lequel se trouve notre société ces dernières années ; les événements nationaux et internationaux dessinent des tendances qui ont une influence assez profonde sur notre perception de l'époque, sur nos comportements individuels et collectifs, sur notre perception des évolutions possibles de l'Eglise. C'est aussi un motif pour nous interroger sur le témoignage que nous voulons porter dans un tel contexte.

1/ Une actualité ressentie comme très pesante depuis 2020

- L'épidémie de la Covid a accéléré des transformations profondes dans nos sociétés, dans les rapports commerciaux mondialisés, dans notre rapport au travail ou dans le retrait sans précédent du religieux. Les clercs comme les fidèles ont alors partagé une même conviction : les cultes n'ont pas un caractère vital, l'interruption des célébrations pouvait dès lors être envisagée. C'était sans précédent.

- La guerre en Ukraine s'enlise ; elle fait des dizaines de milliers de victimes. Depuis le 7 octobre, les massacres au Moyen-Orient ont de graves répercussions dans le monde. Ces conflits sont potentiellement explosifs pour l'Europe et pour la France, car l'Etat de Droit et le Droit international sont bafoués (aussi bien par les tyrannies, par des Etats colonialistes que dans les démocraties et par les démocraties). Des discours religieux justifient le pire et on associe régulièrement religion à violence, quand spiritualité rime avec sérénité.

- La pression sur les marchés des matières premières, l'augmentation des prix de l'énergie, les pénuries dans des domaines parfois vitaux (médicaments) inquiètent. L'inflation fragilise les foyers aux revenus modestes. Le tissu associatif et les Eglises en pâtissent ; ils ne bénéficient pas des boucliers tarifaires.

- Tremblements de terre au Maroc, inondations en Lybie, incendies aux quatre coins de la planète, ces catastrophes naturelles combinées à la crise environnementale avec le changement climatique, la baisse des précipitations, la hausse des températures, autant de sujets qui ne cessent d'occuper les esprits et font naître de nouvelles pathologies, respiratoires par exemple, mais également psychologiques entre solastalgie et éco-anxiété. Les Eglises cherchent une posture juste et pertinente entre sens des responsabilités et attente du Royaume de Dieu.

Depuis trois semaines (30 oct- 18 nov), *Le pain quotidien* (lecture biblique quotidienne qui suit le plan de lecture de l'*Ökumenische Arbeitsgemeinschaft für Bibellesen*) nous invitait à lire le livre de Job, une méditation sur le mal, commis ou subi : Pourquoi le mal et les horreurs de ce monde ? Et dans un monde pareil, est-il encore possible d'être pieux, c'est-à-dire d'honorer le Seigneur et de lui rendre grâce ? Martin Bucer, réformateur dont on a commémoré l'arrivée à Strasbourg voici 500 ans, avait pour devise dans la tourmente : *fromm leben und recht glauben*. « Vis pieusement et crois de façon juste », c'est-à-dire *en toutes circonstance garde confiance en étant devant le Seigneur*.

Sur le moteur de recherche de votre ordinateur, si vous tapez « quelle espérance ? » ou « signes d'espérance » vous serez frappés de constater que pratiquement les seuls à s'y référer, à essayer de les discerner, de les pointer, de les valoriser, ce sont les chrétiens et

les Eglises de toutes sensibilités. C'est un témoignage remarquable qui puise dans les ressources spirituelles de l'Évangile de Jésus-Christ.

2/ L'enjeu spirituel aujourd'hui

Pour nos contemporains, « spirituel » est un mot gazeux qui s'oppose à institution, à religion, à tradition ; c'est donc un défi pour nous. Pour ma part, j'en parle ici comme des énergies divines, du souffle divin, de l'Esprit saint – Je l'entends comme un appel à vivre de l'Esprit qui rend libre, car « *là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté* » (2 Co. 3, 17) ; c'est un appel à en témoigner dans ce contexte anxiogène, dans un climat de violence et de souffrance actuel. « *En effet la loi de l'Esprit de la vie en Jésus-Christ t'a libéré de la loi du péché et de la mort* » (Romains 8, 2). L'apôtre Paul nous exhorte à vivre de l'Esprit du Christ qui habite en nous par la foi, en étant persuadés que rien « *ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu en Jésus-Christ* » (Romains 8, 38-39).

Pour nous, l'Écriture est la source de la révélation divine pour tous les temps et donc pour notre temps : « *La voix que j'avais entendue, venant du ciel, me parla de nouveau et me dit : « Va prendre le livre ouvert dans la main de l'ange qui se tient debout sur la mer et sur la terre. » Je m'avançai vers l'ange pour lui demander de me donner le petit livre. Il me dit : « Prends, et avale-le ; il remplira ton ventre d'amertume, mais dans ta bouche il sera doux comme le miel. » Je pris le petit livre de la main de l'ange, et je l'avalai. Dans ma bouche il fut doux comme le miel, mais, quand je l'eus mangé, mon ventre fut rempli d'amertume. Alors on me dit : « Il te faut de nouveau prophétiser sur un grand nombre de peuples, de nations, de langues et de rois »* (Apocalypse 10, 8 à 11).

Le miel, c'est la communion avec le Seigneur par sa parole. L'amertume, n'est-ce pas la croix que nous sommes appelés à porter dans ce monde en prophétisant, en portant cette parole de vérité qui libère des puissances aliénantes ?

Lors de la fête régionale du 3 septembre dernier, j'ai dit que je choisissais comme mot d'ordre de mon mandat l'appel du Christ à marcher à sa suite et à porter notre croix (Marc 8, 34). « Marcher ensemble à la suite du Christ », c'est regarder dans la direction que le Christ nous indique, et c'est assurément être porté avec confiance par son amour.

La spiritualité chrétienne ne consiste-t-elle pas à méditer ce que signifie pour nous être disciples du Christ en vérité, à approfondir ce qu'implique pour nous, aujourd'hui, de marcher à sa suite ? J'ai l'impression que nous sommes un peu dans la confusion sur ce sujet, parce que nous sommes depuis longtemps absorbés par des préoccupations de gestion, d'administration, de maintenance. Or, nous savons qu'il est fondamental de nous mettre à l'écoute du Seigneur et de nous laisser travailler par sa parole.

Je pense juste de dire que nous devons persévérer, sinon revenir, sur nos bases fondamentales : l'autorité des Écritures, source de la révélation (*sola Scriptura*), et la foi en la réconciliation par/en Jésus-Christ (*solus Christus*) ; *l'une avec l'autre et jamais l'une sans l'autre*.

- Aujourd'hui, nous sommes confrontés à la difficulté de transmettre la Bible, tant au sein-même de nos foyers protestants – malgré les représentations les plus éculées sur les Eglises issues de la Réformation – que dans la société globale, de moins en moins sensible à la culture livresque. Comment nous saisir de ce sujet ? Nous devons le reprendre.

- Quant à notre relation aussi bien personnelle que communautaire au Christ, on en parle probablement assez peu, considérant que cela relève de l'intime. On parle plus volontiers de Dieu, dieu impersonnel, dieu conceptuel. Mais que pense chacune et chacun

de nous de Jésus-Christ ? Avons-nous des occasions d'ouvrir notre cœur en Eglise pour parler du Seigneur ? C'est un espace à ouvrir.

Dans vos paroisses, peut-être avez-vous marqué l'anniversaire des 50 ans de la Concorde de Leuenberg, cet accord européen établi en 1973 entre luthériens et réformés, qui se sont déclarés en « pleine communion de chaire et d'autel » sur la base de convictions communes, tout en reconnaissant des différences de sensibilité (sur des domaines très variés : la Seigneurie du Christ, le ministère, l'éthique). Mais connaissons-nous ce texte qui a pu inspirer la création de l'Eglise protestante unie voici dix ans ? Cet accord a été suivi d'autres textes importants qui viennent enrichir l'expression de nos convictions fondamentales. Il serait judicieux de les lire, de les partager, car ils constituent nos références communes en protestantisme.

Connaître ces textes doctrinaux n'est pas une fin en soi. Nous savons que si nos convictions ne sont pas incarnées dans notre manière de vivre, elles seront ignorées, dépréciées. Saint Augustin affirmait : « Ne dites pas que vous êtes chrétiens, mais agissez de telle sorte qu'on vous le demande » ; c'est aussi une règle liturgique fondamentale : ne dites pas ce que vous faites mais faites plutôt ce que vous dites. « *C'est à l'amour que vous aurez les uns pour les autres qu'ils reconnaîtront que vous êtes mes disciples* » (Jean 13 - 35) : Ce commandement d'amour s'applique aux pierres vivantes de l'Eglise, qui est le corps du Christ. Il est spirituellement vital de nous laisser façonner par cette exhortation à la bienveillance, même et surtout dans nos légitimes désaccords. Et c'est d'autant plus important au moment où nous devons nous représenter l'Eglise que nous formerons ensemble demain, avec les moyens que nous partagerons et que nous mettrons en commun.

Les pasteurs forment un collège apostolique, envoyés du Christ au service de l'Eglise pour annoncer l'Evangile, pour un dire qui soit un faire, pour porter une parole incarnée. Je sais l'importance accordée au ministère des pasteurs dans nos paroisses, parfois peut-être de façon trop exclusive ou démesurée. Il serait utile d'évaluer la compréhension de leur rôle et de leur tâche, trivialement dit : à quoi servent-ils ou devraient-ils servir et pour quoi faire ?

Car il est essentiel qu'avec eux d'autres personnes soient, dans leur vie, consacrées à Jésus-Christ ; je ne parle pas seulement des questions d'organisation ou du fonctionnement de la boutique ; je parle d'une consécration au service de l'Evangile, avec le cœur à la prière et la soif de partager la bonne nouvelle de Jésus-Christ. Nous avons déjà parmi nous des conseillers presbytéraux, des prédicatrices et prédicateurs, des catéchètes, des personnes vouées à la diaconie. C'est une grâce et nous devons continuer à former à ces ministères et les accompagner. Nous devons aussi chercher des personnes ancrées dans la conscience d'être disciples de Jésus-Christ, des personnes qui se sachent appelées à devenir des « pêcheurs d'humains » (Marc 1, 17), des évangélistes. Cette approche est importante pour orienter le ministère pastoral et le ministère presbytéral.

3/ Parce que nous faisons Eglise ensemble en Région Est-Montbéliard, il y a une question institutionnelle et organisationnelle à prendre en compte.

Les questions institutionnelles ont toujours une dimension spirituelle ; elles concernent les moyens et les outils utilisés pour que vive l'Eglise : « Tous les croyants étaient ensemble et avaient tout en commun... ils partageaient selon les besoins de chacun » (Actes 2, 44-46). La façon dont nous nous organisons témoigne de ce que nous croyons ; si nous formons une fraternité en Christ, alors nous sommes une communauté de partage,

comme le dit l'apôtre Paul : « A chacun est donnée la manifestation de l'Esprit pour l'utilité commune », « en vue du bien de tous » (I Co. 12, 7).

La vie régionale ou synodale est au service de cette mise en commun pour en être mutuellement fortifiés. Voyez, fait remarquable parce qu'inhabituel, l'Eglise catholique romaine vient d'organiser, le mois dernier, la première partie d'un synode dont la discussion portait précisément sur la synodalité : « *Pour une Eglise synodale : communion, participation et mission* ». Il s'agit d'une réflexion sur l'organisation ecclésiale qui doit être ajustée à sa mission ; c'est aussi à l'ordre du jour de notre assemblée.

Dans nos paroisses, nous sommes souvent écartelés ou empêtrés dans des double-contraintes qui neutralisent les initiatives et les choix audacieux. Nous sommes pris dans une tension entre ce à quoi nous sommes le plus attachés émotionnellement, symboliquement, culturellement (des lieux de culte, des traditions) et ce qui nous tient attachés, prisonniers (des charges de bâtiments, des usages désuets).

Quand nos forces et nos moyens se réduisent, que devons-nous faire ? Dans quelle direction pouvons-nous aller ensemble ?

- *Entre gérer l'acquis et sortir des sentiers battus* : d'un côté, nous avons un héritage à conserver pour le transmettre et cela nous demande une énergie qui peut sembler démesurée si on considère la quantité et la taille de nos bâtiments, impossible si on considère l'absence des plus jeunes générations ; de l'autre côté, nous souhaiterions renouveler les membres de nos assemblées, mais nous ne sommes pas vraiment doués pour aller à la rencontre de nos contemporains qui se montrent peu sensibles à notre message, à notre manière de le porter.

- *Entre une Eglise conservatoire et une Eglise maternité* : d'un côté, nous cultivons le maintien de traditions apostoliques et protestantes, d'une identité avec ses symboles et ses marqueurs ; de l'autre, nous proclamons une nouvelle naissance dans la foi en Christ, l'acceptation du renoncement en se délestant de ce qui nous pèse pour nous engager sur un chemin libérateur où le Christ nous précède.

- *Entre laisser-venir et anticiper* : pour les uns, on peut poursuivre comme d'habitude, tout en sachant que quelque chose ne fonctionne plus, que ça va s'arrêter, mais nous ne maîtrisons pas les choses, alors autant attendre des jours nouveaux qui sont entre les mains du Seigneur et des générations à venir ; pour les autres, puisque cela ne peut plus continuer comme avant, voyons ce qui vient et tentons de nous adapter pour maintenir une présence, pour porter l'Evangile là où nous sommes.

Il est important de discuter de ces sujets pour évaluer nos dispositifs institutionnels. C'est ce qu'on essaie de faire avec le dossier national en débat sur « Mission de l'Eglise et ministères ». Nous nous y attelons aussi régionalement avec un projet de résolution pour un plan de réformes que nous allons discuter durant ce synode. Nous poursuivrons cette tâche avec le Conseil régional en évaluant l'efficacité des commissions et des équipes régionales pour éventuellement les reconfigurer. Pour autant, nous savons qu'il s'agit là d'outils et non de solutions ; ce ne sont que des moyens et non le cœur même de notre vie d'église du Christ.

Engageons le dialogue pour nous mettre en marche ensemble en définissant nos priorités, nos projets de vie, notre vision.

4/ Une vision, des objectifs et des priorités

C'est ce que certaines personnes voudraient entendre dans mon message. Je peux avancer quelques pistes dans ce sens, mais je suis également un fervent partisan de l'intelligence collective, sans ignorer pour autant les oppositions à une telle dynamique ; on peut même

venir avec un discours très solidaire et vite retrouver ses réflexes du chacun pour soi et Dieu pour tous, dès qu'on entre dans le concret. Je n'ignore pas non plus les distinctions nécessaires à poser entre les situations des Eglises de dissémination, des Eglises de préfectures et des paroisses du Pays de Montbéliard.

Dans tous les cas, il s'agit cependant d'encourager et de soutenir des initiatives créatives, participatives, des expériences ou des expérimentations animées par un souffle d'espérance, pour les dix, quinze ou vingt années à venir – c'est-à-dire pour nous et aussi pour ceux qui viendront après nous.

J'ai eu l'occasion de dire en plusieurs occasions que toutes les paroisses, mais probablement également les consistoires, et même la région, doivent se pencher sur ce que la *Constitution* appelle un « projet de vie ». Attention ! Ce n'est pas une solution à nos problèmes ; c'est un outil pour donner un cap.

Art. 1, § 4 : *Chaque paroisse ou Eglise locale établit un « projet de vie » qui définit son identité, ses priorités et les axes principaux de sa mission. Ce texte, adapté à l'issue des bilans de vie de la paroisse ou Eglise locale et de l'évaluation du ministère, est transmis au conseil régional.*

C'est en fonction de ces projets que nous pourrions préciser, et parfois chercher, les moyens humains, matériels et financiers nécessaires pour leur réalisation. Le pourvoi des postes pastoraux ou la formation à d'autres types de ministères (animateurs, évangélistes, diacres, prédicateurs) devraient entrer dans cette démarche.

On a pu dire que le propre de la spiritualité luthérienne et réformée (distincte des catholiques et des évangéliques) était sa capacité à garder une communauté vivante dans et par un dialogue inter-convictionnel, avec une culture du débat ; la communauté ecclésiale met en dialogue les différences de convictions dans une libre expression, sans trop mettre en avant la confession de foi ou la doctrine de l'Eglise.

Ce faisant, on peut se demander si elle n'a pas fini par étouffer l'expression des convictions, afin de ne pas mettre en péril son unité, et pour finalement se cantonner dans des sujets éthiques et sociétaux sans se singulariser. L'absence d'affirmation de convictions communes ou la difficulté à les exprimer rend peut-être notre voix pratiquement inaudible. Il me semble que nous avons un problème de langage dans notre famille ecclésiale. Collectivement, quel est notre récit ? Qu'avons-nous à dire au monde aujourd'hui ?

« Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé, dit l'apôtre Paul. Comment donc invoqueraient-ils celui en qui ils n'ont pas mis leur foi ? Et comment croiraient-ils en celui qu'ils n'ont pas entendu proclamer ? Et comment entendraient-ils, s'il n'y a personne pour proclamer ?

Et comment proclamerait-on, si l'on n'est pas envoyé ? Ainsi qu'il est écrit : Qu'ils sont beaux, les pas de ceux qui annoncent de bonnes nouvelles ! » (Romains 10, 13 à 15)

Luther pensait que pour assurer l'épanouissement de la vie, Dieu avait instauré trois états, trois services : d'une part, l'économie (les échanges dans la conjugalité et l'entreprise) pour la (re)production et la satisfaction des besoins essentiels et, d'autre part, le pouvoir temporel, la puissance publique (l'Etat) pour réguler et canaliser les ambitions, veiller à l'intérêt collectif, garder et protéger les individus. Mais en premier lieu, il pensait que Dieu avait institué le service spirituel et l'Eglise du Christ pour que le monde ne se repliât pas sur lui-même (le repli sur soi est une définition du péché), pour qu'il restât ouvert aux sources de la vie divine, révélées en Jésus-Christ, ouvert à l'agir

justifiant de Dieu. Mais... imaginez un instant que l'Eglise se soit repliée sur elle-même. Pure fiction... Elle aurait alors perdu le sens de sa mission, et nous pourrions alors porter notre attention sur ses démissions.

La discussion synodale nationale nous invite à nous pencher sur la mission de l'Eglise, sur sa vocation. Or, depuis l'antiquité chrétienne, la mission de l'Eglise se décline selon quatre axes fondamentaux, quatre manières d'ouvrir à la présence du Seigneur, de manifester sa grâce justificante par l'Eglise, corps du Christ ; ces quatre impératifs de la vie ecclésiale sont repris dans un texte de la Communion de Leuenberg (Vienne 1994) :

- La vie cultuelle (*liturgia*), par la prédication et l'administration des sacrements, par l'expression liturgique.
- La vie communautaire (*koinonia*), qui réunit des frères et des sœurs dans le partage et la solidarité.
- La diaconie (*diakonia*) dans l'attention aux plus précaires, en étant au service du prochain et de sa dignité.
- Le témoignage par l'évangélisation (*martyria*), annonce de la bonne nouvelle de Jésus-Christ.

Ces dimensions sont plus ou moins présentes dans nos communautés ; ma conviction est qu'elles sont toutes nécessaires dans chaque Eglise locale, dans chaque paroisse. Elles s'articulent et se soutiennent les unes les autres. Là où une de ces dimensions est absente, là l'Evangile sera plus difficilement attesté.

Je vois dans ces quatre missions une ligne programmatique pour nos assemblées et pour notre région.

- J'espère que nous pourrions approfondir théologiquement et spirituellement cette compréhension de l'Eglise, sous-tendue par un message de foi, d'amour et d'espérance.
- Il pourrait s'agir également de traduire cette compréhension dans notre organisation régionale - je pense à la discussion sur l'utilité de nos commissions, à l'attente de leur ancrage dans le concret de nos paroisses, à leur fonction de soutenir leurs projets de vie.
- Il me semble que la vie cultuelle, la vie communautaire, la diaconie et l'évangélisation devraient inspirer nos projets de vie locaux. Mobilisons-nous pour des expérimentations, si possible en corrélation avec les préoccupations de nos contemporains, en réaction à ce qui défigure notre humanité et notre milieu de vie. Si nous ne sommes pas du monde, nous sommes dans le monde pour faire résonner l'Evangile.

J'espère que ce synode sera une étape constructive dans la mise en œuvre d'une forme de renouveau auquel nous aspirons. Certains trouveront peut-être que mon propos aura manqué de légèreté, pour autant il n'est pas empreint de gravité car j'éprouve une vraie joie à être avec vous au service de l'Eglise de Jésus-Christ. Loué soit son nom à jamais.

10h40 Présentation des comptes 2022, débat et vote Regard sur 2023

La trésorière fait un rapport oral de présentation des comptes.
Il n'y a pas de question.

- Présentation de la première résolution

Finances : résolution n° 1

Le Synode régional de l'Eglise protestante unie de France en Région unie Est-Montbéliard, réuni sur le site de BESANÇON les 18 et 19 novembre 2023 :

- 1) Prend acte que le résultat financier global pour la Région au titre de l'année 2022 s'élève à la somme excédentaire de 12 847,62 €, qui se dissocie de la façon suivante :

Résultat Budget Régional	- 67 203,52 € (déficit)
Résultat Fonds Immobilier	+ 64 083,18 € (excédent)
Résultat Fonds Auto	+ 16 175,06 € (excédent)
Résultat Consistoires	- 207,10 € (déficit)

- 2) Et approuve l'affectation du résultat proposée par le Conseil Régional soit :

Un montant de	- 67 203,52 € au compte Report à Nouveau
Un montant de	+ 64 083,18 € à la réserve du Fonds Immobilier
Un montant de	+ 16 175,06 € à la réserve du Fonds Auto
Un montant de	- 207,10 € à la réserve des Consistoires

Pour : 46

Contre : 0

La résolution n°1, portant sur le résultat financier et l'affectation du résultat est adoptée.

- Présentation des comptes 2023 et discussion sur le budget 2024

61% seulement des recettes sont rentrées au 15 novembre.

Certaines paroisses n'ont encore rien versé, d'autres ont déjà versé la totalité de la somme appelée.

La trésorière régionale invite les délégués à redire aux trésoriers et trésorières de paroisse qu'il faut impérativement tenir les engagements pris et échelonner les versements à la région.

Toutes les AC ne s'engagent pas pour la somme appelée.

Les contributions baissent de 10% par rapport à 2020.

Un autre problème est soulevé : les retards ne sont pas honorés non plus.

Quelles solutions ?

Baisser le titre A ? Impossible la région Est Montbéliard bénéficie déjà grandement de la solidarité nationale

Réduire le titre B et diminuer le nombre des ministres ?
cela paraît difficile si on veut redynamiser la région.

Solution proposée : création d'un fonds dédié à suppléer, en cas de besoin, les dépenses du titre B (salaires des pasteurs). Ce fonds serait alimenté par un pourcentage pris sur les ventes et les legs des paroisses (voir résolution n°3)

Réactions

Olivier Esch (ACREPU commission jeunesse)

Nous sommes responsables tous ensemble de cette situation. On ne peut pas voter un budget déficitaire tous les ans ! Tout le monde en a-t-il conscience ?

Olivier Esch propose une résolution qui vise à se mettre dans une dynamique de prière pour demander de l'aide concrètement à Dieu.

Réponse de la trésorière :

Cela est majoritairement dû à la méconnaissance des enjeux liés au fait que la contribution ne soit pas versée régulièrement : par exemple, le fait que cela peut entraîner une difficulté à verser les salaires des pasteurs ou à payer les charges salariales. Pourquoi ne pas déduire encore 10%. Il resterait encore 80% à la Paroisse ou Église locale.

Pascal Emonot (Vallon/Hérimoncourt) :

On donne déjà 10% sur les ventes et legs

La résolution N°3 demande 10% en plus pour alimenter le fonds.

Christine Urban (Plateau lorrain)

Un legs c'est quelque chose d'inattendu... Pourquoi ne pas déduire 10% du legs de la vente quelle que soit la somme, ce serait plus simple. Avec le prélèvement de 10% pour le fonds immobilier la paroisse garderait toujours 80% ce qui est énorme puisqu'il s'agit d'un cadeau inattendu !

Christophe Houpert (Paroisses des sources)

-Il est délicat de financer des frais de fonctionnement avec des ressources venant de l'investissement ou de ventes. Une telle gestion du déficit n'est pas « saine », il faut trouver un équilibre entre recettes et dépenses de fonctionnement.

-Il vaudrait mieux affecter les 10% pris sur les legs et ventes à des projets innovants.

-Résolution n°3. Le calcul du pourcentage prélevé sur les ventes et legs pour abonder le « fonds ministres » semble erroné. Il doit y avoir un problème relatif à la présentation du document.

Réponse :

-en effet il y a une erreur. Nous allons corriger.

-Le fonds immobilier, lui, est abondé en prélevant 10% quelle que soit la somme du legs/produit de la vente.

-il s'agit d'investir dans des ministres plutôt que dans l'immobilier

André Egremy (Val d'Allan):

Pourquoi le chiffre d'appel à contribution de notre paroisse n'est-il pas le bon ?

Réponse

Il y a eu une erreur de transcription, veuillez-nous en excuser.

Toutefois, la paroisse du Val d'Allan a reçu un appel à contribution de 42mille euros et a demandé une baisse de 5000 euros. Il n'est pas possible d'intégrer une telle baisse sans mettre en péril le budget et augmenter d'autant le déficit annoncé.

Évolution des contributions : 2014-2022

Présentation de graphiques montrant les évolutions du nombre de foyers, du montant des dons....

Il y a des réserves importantes dans les paroisses : elles s'élèvent à 2Millions d'euros. Et les paroisses ne veulent pas se séparer même d'une petite partie de ces sommes mises de côté « au cas où ».

Conclusion de la Trésorière régionale :

L'argent n'est pas un but en soi mais un moyen pour faire vivre l'Église : la contribution régionale est-elle perçue comme un impôt ou une participation joyeuse à la vie régionale ? La question est de savoir : comment vivons-nous l'Évangile dans nos Églises locales/Paroisses. Quels sont les liens entre la Région et les Églises locales/Paroisses ?

11h40 Thème synodal I

-Introduction par les rapporteurs

-Les rapporteurs proposent aux membres du synode d'échanger avec leur voisin ou voisine sur les questions suivantes :

Pourquoi êtes-vous là aujourd'hui qu'est-ce qui vous a amené à prendre des engagements au sein de votre paroisse (CP ou autre) et pas dans une autre association de type pétanque tricot escalade piscine etc. ?

Comment présenteriez-vous le ministère de conseiller presbytéral à ceux à qui vous voulez faire appel ?

-Si votre paroisse disparaissait manquerait il quelque chose au paysage ecclésial de votre secteur ?

Point sur le retour des contributions des paroisses sur le sujet synodal :

18 associations culturelles ont répondu au document envoyé par les rapporteurs qui remercient pour ce travail effectué en paroisse.

Réactions :

Martine Sengel (Chaumont) :

De quelles commissions est-il question ?

Ce sont les 4 commissions proposées par les rapporteurs nationaux (cf le texte de 12 pages reçu et discuté en paroisse)

Christophe Houpert (paroisses des Sources)

1. le texte des rapporteurs nationaux était important allons-nous en discuter en synode ?

Non , cela a été fait en 2021

2. attention si on veut évangéliser il ne faut pas lier diaconie et évangélisation. Cela avait déjà été fait avec la coordination « témoigner servir » et cela n'a pas porté beaucoup de fruits.
3. la réflexion semble être gênée par les questions techniques. Cela serait-il la marque d'un dysfonctionnement de la méthode synodale ? Dans le sens que nous n'arrivons plus à la faire fonctionner ?

David Mitrani (CR)

Les textes nationaux ont été débattus en paroisse

Les rapporteurs régionaux font leur propre « animation » du sujet synodal et c'est le travail du synode (donc commun) qui sera remonté au niveau national.

Isabelle Alves (service des notes bibliques et prédications)

Elle intervient face au constat du manque de forces vives dans les églises locales :

Elle relève une phrase du rapport régional : les AC ont besoin de bénévoles qui mettent leurs dons et charismes au service de l'Église locale/ paroisse et pas de 4 commissions nationales composées d'experts.

Gabriel WILD Bar le Duc :

Nous ne sommes pas Église seuls ! Nous ne sommes qu'un visage de l'Église (cf déclaration de foi). Cette dimension est à prendre en compte au niveau local.

Quand on est dans un « désert protestant » il faut nécessairement travailler avec d'autres visages du christianisme !

12h30 Repas

14h Thème synodal II (groupes)

8 groupes travaillent sur les propositions ci-dessous, faites par les rapporteurs (Thèses)

- Si le bénévolat n'est pas payé ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien, mais c'est parce qu'il n'a pas de prix...
- Le sacerdoce universel ouvre à une démocratie spirituelle constituée de croyants libres et responsables.
- Le protestantisme, attaché au sacerdoce universel a néanmoins conservé le ministère de pasteur et dans certaines Églises le ministère de diacre. Ce ne sont plus des intermédiaires mais des responsables de l'instruction et du soutien aux croyants.
- Accueillir un ministère particulier pourra être perçu comme une mise en concurrence pour le pasteur de ma paroisse bien qu'ils aient des missions distinctes
- Il est possible d'envisager des ministères nouveaux qui viendraient en appui du témoignage et des activités « traditionnelles » de l'Église (culte, catéchèse, partage biblique, visites,...) : théâtre, clown, sculpteur, peintre,...
- L'Église pourrait faire appel à des « intermittents de l'Église » pour des projets précis.
- Naguère les Églises occidentales ont envoyé des missionnaires pour évangéliser. Aujourd'hui, face au déclin de notre Église, la mission doit d'abord être locale, soutenue par le consistoire.
- Notre pasteur dessert les autres paroisses de notre consistoire. De fait sa présence dans notre paroisse est très limitée.

- L'arrivée de nouvelles personnes issues d'autres cultures, d'autres confessions sont une richesse qui permet l'ouverture aux autres, à d'autres manières de vivre l'Évangile dans les Églises locales/paroisses.
- Les paroisses et les consistoires font appel à des spécialistes pour former les personnes qui portent une responsabilité dans la paroisse : communication, écoute, comptabilité, etc.
- Pour évangéliser et amener les gens au temple distribuons des Évangiles aux portes des galeries marchandes !
- Le conseil presbytéral travaille en collégialité, en cercle, avec pour certains des fonctions spécifiques. Cette manière de travailler peut s'appliquer au pasteur et ministère particulier.
- Un paroissien formé peut accompagner les familles dans les moments importants de leur vie : baptême, mariage, enterrement
- L'idée de vivre la gouvernance de l'Église en cercle permet une meilleure visibilité de chacun, chacune, son rôle/fonction dans la communauté. Cela permet à la parole de circuler.
- Au lieu de faire quatre commissions qui sont ressenties comme des usines à gaz, l'Église pourrait être pensée en spirale toujours en mouvement. Qui monte et descend. Chacun se trouve ainsi à sa place, en lien avec les autres.
- Un ministère particulier payé par l'union est une force pour ma paroisse bien que je ne sache pas exactement qui en aura la responsabilité : CP, CR, UN ?

Les comptes rendus de chaque groupe sont remis aux rapporteurs.

15h15 Rapport du Conseil régional et des commissions et consistoires, débats

Le rapport du Conseil régional ayant été transmis dans le dossier préparatoire au synode, il n'est pas relu en séance.

Le modérateur annonce chaque paragraphe et les délégués peuvent intervenir.

- Aumônerie des séances et personalia

Christine Urban (Plateau lorrain)

Se demande pourquoi le temps d'aumônerie lors des réunions du CR est sur la base du volontariat

Il manque beaucoup d'informations (Personalialia)

Réponse du CR

On ne peut noter que ce qui est communiqué.

- Mouvements des ministres

Carine Frank (Besançon et environs)

Il faut retirer Sophia Rossi, qui est à la fac de théologie de Montpellier.

Elle demande la réécriture du passage concerné.

Réponse du CR

Elle a bénéficié d'une bourse documentation, c'est pourquoi elle est mentionnée.

Martine Sengel (Sud Haute-Marne)

Interpelle sur le fait qu'il y a 2 départs de pasteurs et 2 nouveaux en poste, mais ceux-ci ne sont pas affectés dans les mêmes zones géographiques.

Elle demande des explications sur les nominations, certains consistoires étant plus dotés en pasteurs que d'autres.

Fantin Carrière (commission jeunesse)

Demande des précisions sur le poste d'animateur jeunesse qui a été voté au synode précédent.

Réponse du CR :

Rien n'a été fait : il n'y a pas de candidat et pas de financement possible actuellement.

Il est aussi question d'en redéfinir le cahier des charges. Cela n'a pas encore été fait, ni par la commission jeunesse, ni par le CR.

Véronique Mettey (Audincourt-Arbouans)

Signale que tous les ans, Audincourt est noté en redéfinition. ...

Réponse du CR :

On attend le regroupement.

Il est précisé que redéfinition signifie que le poste n'est pas à pourvoir, terme usuel dans ce cas.

Valérie Mitrani (Épinal-Thaon et Remiremont)

Le poste de rédacteur de Paroles Protestantes est également en redéfinition. Est-ce relié à la commission technique information communication ?

Elle remercie pour le travail réalisé pour Paroles protestantes.

Intervention de l'inspecteur

Il entend les questions légitimes posées par les postes Jeunesse, Chaumont et Audincourt. Les conditions de nomination d'un pasteur ne sont pour l'instant pas réunies.

Il y a beaucoup de postes à repenser.

Il en est de même pour la communication. (le poste de PP est en redéfinition pour ne pas le pourvoir dans l'immédiat).

La communication doit être aussi repensée.

Un chantier a démarré.

David Mitrani (CR)

Il faut aussi étudier la redéfinition de certains postes ou missions qui pourraient ne pas être pourvu par un ministre à l'exemple du travail fait par Christiane Laurent à la communication qui en assure le fonctionnement avec la commission communication.

- Echos du synode

Carine Frank (Besançon et environs)

Est étonnée par le paragraphe sur le mécontentement quant au traitement du thème synodal.

Il manque la réponse du conseil national au vœu qu'a fait le synode. La présidente de l'EPUdF, présente au synode, a fait une réponse en séance. Il faudrait faire figurer cette réponse

Marcel Mbenga (Dijon, Beaune et Côte d'or)

Regrette que le rapport soit trop succinct et qu'il faille être « un expert » pour le comprendre. Il demande que les paragraphes soient plus explicites, reproche que ceux-ci ne fassent écho qu'aux points négatifs ce qui rajoute à la sinistrose.

- **Statuts des AC**

Sophie Zentz-Amedro (secrétaire générale de l'EPUDF)

Remercie pour tout le travail accompli sur les statuts des AC.

- **Consistoires**

Christine Urban (Plateau lorrain)

Pourquoi une question à la fin du paragraphe (Cela contribue-t-il efficacement à l'annonce de l'Évangile ?). Pourquoi pas une affirmation ?

Réponse du CR

Jean-Daniel Chevalier

Le CR a repris intégralement la réponse d'un consistoire

David Mitrani :

Le consistoire joue-t-il ou pas ce rôle de lieu d'évangélisation ? Est-ce que le consistoire peut le faire et comment il se charge collectivement de ce rôle ?

Pascal Girard (Dijon, Beaune et Côte d'Or)

Apporte le témoignage du consistoire BFC, créé il y a quelques années. Un travail régulier se fait dans ce consistoire, même s'il est faible du fait du nombre réduit de postes pastoraux (2). Avec seulement deux postes pastoraux, il est déjà compliqué d'animer les réunions.

- **Commissions régionales et aumônerie**

- **Commission de catéchèse**

Hélène Lefort

Cette commission fonctionne.

Il serait souhaitable d'associer le coordonnateur au cahier des charges.

Il faut trouver du temps et une organisation pour se retrouver plus.

Deux formations sont programmées en novembre et février.

- **Commission stratégique, financière et immobilière**

Hélène Lefort

Informe de la possibilité de demandes d'aides, contrats (de location)...

- **Renouvellement des conseillers presbytéraux**

Hélène Lefort

Elle fait un point sur les dérogations (dans le cas où certaines paroisses ne pourraient pas renouveler les CP).

Dire qu'il ne peut y avoir aucune dérogation est inconstitutionnel. Il faut motiver les demandes et si refus demander le pourquoi du refus. Une dérogation n'est pas une arme contre un fonctionnement, mais une arme pour la survie de notre région et de nos AC.

Réponse du CR

Il étudiera les demandes de dérogation qui doivent être transmises avant janvier 2024.

Il ne faut pas confondre dérogations et survie de l'AC.

S'il n'y a pas suffisamment de conseillers, il faut se regrouper.

Hélène Lefort

L'équipe juridique est là pour aider.

Si l'on ne peut pas renouveler le conseil cela implique une charte de regroupement. Pour certaines AC cela peut être une synergie positive, pour d'autres selon l'éloignement géographique et la faiblesse des forces cela peut être plus complexe.

Jean-Daniel Chevalier (CR)

Il y a difficulté à renouveler le conseil dans une petite paroisse. Cela pousse à l'ouverture.

S'il y a trop de demandes de dérogations, on biaise le renouvellement. Et si on accepte certaines dérogations et pas d'autres, il y aura problème.

- **Rencontres régionales**

Véronique Mettey (Audincourt-Arbouans)

Serait-il possible d'avoir une rencontre sur des formations précises ? formation à la gestion de groupe, faite par un spécialiste...

- **Préparation du synode**

Carine Frank (Besançon et environs)

Que signifie la phrase sur la maison Dieterlen qui deviendrait lieu synodal ?

Réponse du CR

C'est le seul endroit trouvé pour réunir de grandes assemblées : synode régional, rassemblements régionaux...

Il n'y a pas de réponse donnée quand des solutions sont demandées.

- **Accompagnement des ministres**

-

Christine Urban (Plateau lorrain)

Etienne Bonou est ministre associé de la MVAE (Église méthodiste du Bénin).

Réponse du CR

C'est noté

- **Accompagnement situations pastorales et locales**

Véronique Mettey (Audincourt-Arbouans)

En cas de regroupement de paroisses, il y a changement d'intitulé, donc possibilité d'être à nouveau conseiller.

Réponse du CR

Non, ce n'est pas possible

Sophie Zentz-Amedro (secrétaire générale de l'EPUDF)

Quand il y a regroupement, les compteurs sont mis à zéro.

On peut également être membre de deux associations culturelles.

- **Commission des ministères**

Anne-Laure-Bandelier (commission des ministères)

Présente la CDM et ses activités :

• **Composition de la CDM**

La CDM est constituée de 10 personnes dont 5 ministres, tous élus par le Synode national. Le prochain renouvellement aura lieu au Synode national 2025.

Elle comprend des personnes des 2 confessions, luthérienne et réformée, au moins 2 de chaque. Actuellement, il y a 2 luthériens : Anne-Laure Bandelier habitant la région de Montbéliard est une des 2 membres luthériens.

Missions de la CDM

3 missions lui sont confiées par le Synode national.

• **L'accompagnement :**

Accompagnement des étudiants, des proposant, des ministres venant d'une autre Eglise, ou ministres associés et des ministres qui changent de type de ministères.

L'accompagnement se fait de manière personnelle (rencontres individuelles) ou collégial (entretiens avec la CDM à partir de la 3ème année de licence, entrée en stage, périodes probatoires ou proposanats), sessions de proposant.

L'accompagnement est humain et spirituel mais aussi financier (bourses de reconversion) ou administratif.

Accompagnement au-delà de la CDM : livret pour les CP et CR, accompagnateur dédié pour le proposant.

• **Le discernement :**

La CDM autorise l'entrée en stage en MthA (cycle M en théologie appliquée, équivalent master2) en proposanat, le ministère pour les ministres venant d'une autre Eglise et les changements de type de ministère.

Elle valide les périodes probatoires. Elle dit oui, non ou pas tout de suite.

Ses décisions sont toujours collégiales, toujours adaptées à la personne avec son parcours spécifique, toujours révisables et toujours expliquées au candidat.

Elle dispose de 3 sources de discernement : l'entretien, les écrits du candidat au ministère, et une 3ème source constituée de lettres de témoignage (noms donnés par le candidat), du compte-rendu d'un entretien avec un psychiatre.

• **La réflexion sur les ministères**

Particulièrement d'actualité avec le sujet synodal actuellement.

Réflexion lors de rencontres avec le Conseil national, lors des synodes régionaux et nationaux.

- **Commission d'Action missionnaire**

Marc Frédéric Muller

Transmet les salutations du pasteur Latyr Diouf, président de l'Eglise luthérienne du Sénégal qui effectué une visite dans la région. Il rappelle que la moitié de l'offrande de la

journée d'installation a été versée à cette Eglise. Des échanges seraient possibles en visio entre les paroisses de la région et l'Église luthérienne du Sénégal.

- ***Œcuménisme et interreligieux***

Marc Frédéric Muller

A été invité à la pastorale du Wurtemberg, grosse Église (environ 3 000 pasteurs) qui néanmoins s'interroge aussi sur son déclin et se préoccupe de son avenir. Notre Église régionale y est bien reçue, connue et attendue, du fait des liens forts qui se sont développés depuis longtemps entre nos Églises et nos paroisses.

Dalip Hugon (ACREPU jeunesse)

Insiste sur le fait que la catéchèse devrait se faire aussi en famille.

Une formation de catéchèse est prévue fin novembre. Pourquoi faire un intervenant de Paris, pour 2 personnes ?

Sébastien Fresse (Collines)

A décidé de quitter la commission de catéchèse. Il se sent en décalage par rapport aux enjeux et aux réalités. La commission catéchèse tourne autour du même débat, des mêmes discussions alors qu'il serait nécessaire de faire une grosse mise à plat.

Fantin Carrière (commission jeunesse)

Annonce un week-end jeunes les 6 et 7 avril à Lille.

Ma'atem Caillerez (Plateau lorrain)

La communication catéchèse a eu des problèmes de communication qui freinent sa dynamique. Comment faire pour que l'ensemble des paroissiens reçoivent les infos et aient envie de s'engager ?

Hélène Lefort (pour la commission de catéchèse)

Il n'y a pas que 2 inscrits à la formation de novembre, d'autres inscriptions se font pendant ce synode et ce n'est que le début de ce travail de la commission.

Marc Frédéric Muller

Une équipe communication s'est réunie dernièrement.

Il faudrait envoyer la newsletter directement aux présidents de CP, aux personnes concernées, sans passer par un système de relais.

Pour publier une newsletter, il faut en retour que les informations circulent.

Nous manquons de compétences en matière de communication/information, pour l'animation de la page régionale du site Internet de l'Église.

Aumônerie

Isabelle Geiger (aumônerie des hôpitaux)

Invite à la lecture de la deuxième page du rapport de la Fédération Protestante de France sur la loi « fin de vie ». Elle souligne qu'il ne faut pas aborder ces questions au dernier moment et aussi en parler en paroisse et voir le rapport de la commission éthique.

Elle est prête à venir en paroisse pour en parler.

Rapport des consistoires

David Mitrani (CR)

Rappelle que les rapports des consistoires sont dans le cahier synodal mais qu'il manque Audincourt-Blamont.

Réponse de Jean-François Nardin (Bussurel- Vyans-le-Val)

Il y a eu un problème de dates pour la transmission du rapport.

Le consistoire travaille...

Il y a eu une formation des prédicateurs, cultes de consistoire.

Il y a plusieurs réunions dans l'année.

Il est signalé que le rapport du conseil régional n'étant pas soumis au vote, il n'y a pas lieu d'amender les modifications demandées.

16h45 Pause ; limite de dépôt des vœux

17h15 AG ACREPU

17h35 Paroles protestantes, Œuvres et mouvements et invités

Paroles protestantes

Christiane Laurent

Le comité de rédaction se rencontre une fois par mois pour préparer les numéros.

Il en est de même pour le comité de relecture qui fait les corrections.

Le cahier central est réalisé au niveau national et est identique à plusieurs journaux régionaux.

Depuis plusieurs mois ce sont les éditions « Olivetan » qui s'occupent des abonnements, ce qui normalement n'implique pas de changement. La convention avec Olivetan pour une reprise totale est à finaliser.

Un changement de routeur est à l'origine de certains retards avec la Poste, mais c'est en voie d'être résolu. La situation est plus stable, mais si le nombre d'abonnés pouvait augmenter ce serait bien.

Tous les consistoires sont représentés au comité de rédaction. Il y a encore de la place pour d'autres participants ! de même pour le comité de relecture.

Merci à tous ceux qui font vivre le journal par leurs contributions régulières ou occasionnelles.

ACAT

Henry Laslandes

En complément du rapport transmis dans le dossier préparatoire, Henry Laslandes présente deux des situations portées lors de la nuit des Veilleurs : Nguy THI KHANH et Jean-Rémy YAMA, et conclut :

Au travers de ces deux exemples parmi d'autres, je voudrais dire que par une simple action, nous pouvons faire libérer des personnes injustement emprisonnées et condamnées.

N'hésitez pas à agir ! n'hésitez pas à adhérer à l'ACAT.

Il présente également la croix de l'Avent et ses intentions de prière.

Notes bibliques

Isabelle Alvès

Rappelle ce qu'est ce service et toutes les aides qu'il peut apporter aux prédicateurs, catéchètes,,

Elle présente un signet/aide-mémoire.

DEFAP

Anne-Sophie Macor Mohot

En complément du document transmis dans le dossier préparatoire, Anne-Sophie Macor Mohot passe un film d'animation présentant le Défap.

Entraide protestante

Francis Bouclet

Présente les couloirs humanitaires (voir documents transmis) rappelant que 16 500 syriens ont transité depuis 2011 en France par le Liban, grâce au travail des associations catholiques et protestantes qui interviennent dans les couloirs humanitaires.

Frat'Aire

Véronique Mégnin

Rappelle que la Fraternité mission populaire est née en 2015 de la volonté de l'EPUDF et de la Mission Populaire, pour faire suite aux actions développées par la MIMU (Mission dans l'Industrie, mission Urbaine) et les Équipe Ouvrières Protestantes créées depuis 1964.

L'association à ce titre fait partie des œuvres et mouvements de notre Église et cela est important pour les personnes qui fréquentent l'association. Ceux chrétiens de toutes confessions mais très éloignés de la vie des Églises, ceux en recherche de sens, ceux d'autres confessions, d'autres religions.

L'association a redéfini son projet associatif en 2023 et veut être « artisan de solidarité et d'espérance » auprès des personnes isolées, en difficultés sociales, des handicapés, des migrants.

Wurtemberg

Albrecht Knoch

Délégué de l'Église du Wurtemberg, il rappelle les liens forts et très anciens entre nos Églises. Il y a eu de nombreux pasteurs du Wurtemberg envoyés en paroisse.

Il transmet les salutations de l'évêque et de la présidente de l'Église du Wurtemberg.

Il rappelle également les liens avec la paroisse de Besançon : participation à la construction de la chapelle de l'amitié à Gray en 1968. Des liens entre la mission dans l'industrie et le réseau d'accompagnement en milieu professionnel et informe d'une rencontre qui aura lieu le 18 avril à Strasbourg pour une journée de réflexion et de formation sur l'accompagnement en milieu professionnel.

Service communication EPUdF

Daniel Cassou

Présente le service : être au service des Églises locales et des régions.

Publication de nombreux documents.

Communication externe.

Aumônier du CHU de Besançon

Annie Zo'omevelé

L'aumônier est en contrat rémunéré par l'hôpital à 1/3 temps. Il partage son bureau avec 4 collègues catholiques. 1/3 temps demeure insuffisant, une demande est en cours pour un mi-temps. Il faut anticiper cette demande pour le poste qui sera à pourvoir dans deux ans au départ de l'aumônier actuel.

Deux célébrations œcuméniques ont lieu chaque année. Un oratoire va être aménagé pour permettre l'accès à tous chrétiens, mais aussi aux musulmans car une aumônière musulmane va être embauchée.

Pour devenir aumônier il faut un an de formation universitaire (DU).

Une rencontre des aumôniers du grand-Est va prochainement avoir lieu.

Théovie

Pauline Geritsen

Il y a un nouveau site sur lequel travaille un nouveau responsable, Thibaut Delaruelle. Travail autour de : l'Apocalypse, voie de l'Évangile ; Frères et sœurs dans la bible ; écologie qu'en dit la bible ? Théovie propose des formations en ligne. Théovie est un outil de notre Église.

Valérie Mitrani (Épinal-Thaon et Remiremont)

Question sur le document « liturgie » inséré dans le dossier.

Réponse

Il s'agit d'une phase expérimentale qui ne remplace pas les liturgies actuelles.

Elle doit être étudiée puis validée.

19h Repas

20h30 Débat sur la stratégie régionale

Introduction : Marc Frédéric MULLER :

Lecture par le Modérateur de l'annexe 2 du rapport du Conseil régional (p. 9/9) « Projet de décision ».

Cette décision a été finalisée après plusieurs allers retours entre le Conseil Régional et la commission stratégie

Pour aborder ce texte :

1^{er} temps : échange libre par petits groupes de 6 pendant environ 10mn.

2^e temps : discussion et prises de parole

Jean Daniel Chevalier (Conseil Régional)

Le texte porte sur le « contenant » on cherche à restructurer. Alors que l'Église protestante historique s'est « dé-protestantisée », elle pratique une théologie de la grâce à bon marché. Le protestantisme français a besoin d'une réforme théologique et de revenir aux fondamentaux: l'évangile est radical

Sébastien Fresse (Collines)

Le processus sera difficile à mettre en œuvre, les forces vives des paroisses n'ont plus les moyens de mener une telle réflexion.

Le CR devrait proposer un projet de réforme.

Marcel Mbenga (Dijon, Beaune et Côte d'Or)

Concernant la tenue d'un Synode extraordinaire en 2025, une question se pose : peut-on se le permettre quelques mois après un Synode ordinaire ? Pourquoi ne peut-on pas prolonger le Synode ordinaire ?

Autre question : est-ce que nos paroisses ont du mal à comprendre les projets de l'Union ou bien les projets de l'Union sont-ils mal présentés au point que les paroisses ne peuvent se les approprier ?

Pourquoi vouloir faire évoluer le cadre juridique des paroisses, quelle intention y a-t-il derrière cela ?

Brigitte Eckly (plateau Lorrain)

Les premiers points sont démobilisateurs. On ne voit pas où cela va nous mener ! Je n'ai pas envie de réfléchir aux choses structurelles.

Le projet présenté est peu enthousiasmant et plutôt morose.

Fantin Carrière (Equipe jeunesse)

Apprécie le texte car a l'avantage d'apporter une proposition

Pour ce qui concerne les constats posés en début de texte, nous sommes tous d'accord.

L'échéance de 2025 donne le temps nécessaire.

Ma'atem Caillerez (Plateau lorrain)

Prend pour exemple la Parole des dix vierges : il y a des choses qui ne s'achètent pas. La question posée concerne chacun individuellement : que faut-il faire pour maintenir les choses dans la durée ?

Anicet Aymar Nkangu (Belfort)

Est-ce que ce texte ne nous amène pas à nous disperser

Christine Urban (Plateau Lorrain) ?

cf la parabole des 10 vierges qu'est-ce que je fais pour maintenir la flamme allumée sur la durée ?

Carine Franck (Besançon et environs)

Il faudrait reformuler de manière positive les 5 premiers points. Ce texte est un reflet pessimiste de ce qui se vit dans nos paroisses.

Christophe Houpert (paroisse des sources)

Il s'agit d'une entrée dans un processus. Il est important de pointer les choses qui font peur et notamment l'inquiétude devant la décroissance. Il n'est pas fréquent que cette thématique soit abordée.

Ce qui manque :

Il faudrait utiliser le terme de croissance.

Il faudrait redéfinir ce qu'est l'annonce de l'évangile.

Il faudrait se mettre à l'écoute de ce que le saint esprit nous souffle selon les endroits où l'on se trouve.

Pourquoi ne pas proposer aux Églises/paroisses d'arrêter toutes les activités pour voir ce qu'on a envie de vivre ensemble. Cela peut donner une dynamique (Cette démarche a été effectuée dans la paroisse de Lyon Rive-Gauche)

Hugues Girardet (Montbéliard)

Peut-on imaginer une vie d'Église sans forcément la lier à la question de l'association culturelle ?

Le synode est-il bien conscient que ce texte contient des axes programmatiques pour notre Église et sommes-nous tous d'accord avec la mise en œuvre de ces axes ?

Marc Frédéric Muller

Il y a une tension entre le travail du synode et ce que le Conseil Régional propose et qui donne un cap. Il faut trouver une synergie entre ces deux dynamiques de réflexion.

Les attendus du texte : n'est-ce pas ce que l'on entend à longueur de temps ?

Mais peut-être n'est-ce pas très pédagogique de démarrer un texte avec des attendus négatifs. On pourrait reformuler le texte, en valorisant ce qui est positif, en laissant place au Saint-Esprit, comme cela a été souligné.

Affectation des pasteurs sur des postes : ceux-ci sont créés par le synode, mais sur certains postes il n'est plus possible de nommer un pasteur.

Comment opérer des ajustements ? Faut-il réfléchir à la nomination des pasteurs au niveau d'un secteur ou d'un consistoire ?

Mais cela demande à changer le cadre et les règles de fonctionnements.

Comment adapter les moyens de l'Église à son témoignage ?

Jean François Guéry (vice modérateur)

Invite Carine Franck à présenter un amendement au texte si elle le souhaite.

Fantin Carrière (commission jeunesse)

Les attendus :

Quand on coordonne des projets, la première des choses à faire est de lister les points positifs en intérieur et en extérieur et les points négatifs en intérieur et en extérieur. Il s'agit d'une démarche objective qui permet d'analyser une situation et de faire un bilan.

Les objectifs :

la réflexion ne doit pas se limiter à ce qui est proposé ; Il ne s'agit pas seulement de réfléchir à des remaniements structurels. Le travail à faire est plus profond et humainement plus difficile à mener.

Jean-Louis Benoit (Jura)

Sur la question de la répartition des postes pastoraux, les paroisses n'ont pas tous les mêmes besoins.

Les nouveaux CP pourraient repartir à zéro dans la réflexion avec de nouveaux conseillers.

Concernant la présence pastorale : le Jura vit très bien sans pasteur.

Carine Franck (Besançon)

Plutôt que de changer les attendus, il s'agit plutôt d'avoir une autre posture de départ : mener une réflexion à partir de nos forces et non de nos faiblesses.

Voulons-nous vraiment une réponse institutionnelle à nos problèmes ?

Sébastien Fresse (Collines)

Propose de mandater une équipe composée de membres des consistoires et des AC, qui réfléchisse à une proposition.

Dalip Hugon (ACREPU jeunesse)

La réflexion n'est-elle pas déjà entamée avec la réflexion synodale sur mission et ministères ? Faut-il mener ce chantier qui paraît redondant ?

Le colloque Église de terrain Église tout terrain : s'inspirer des choses « qui marchent » dans d'autres régions (Ouest-Paris notamment).

Il est intéressant de partir de ce qui fonctionne dans nos paroisses pour construire des projets.

Christine Urban (Plateau Lorrain)

On ne peut pas vivre cette question « par procuration » chacun/chaque paroissien doit réfléchir et mettre la main à la pâte.

Il est important d'avoir un délai et des dates butoir sinon cela ne se fera jamais

Jean Louis Benoit (Jura)

Il n'y a pas d'enfants dans cette paroisse où tout va bien !

Nicole Saales (CR)

Propose d'utiliser un outil élaboré avec H. Girardey : outil qui permet la transmission de données et informations collectées sur les paroisses (nombre de foyers cotisants, postes pastoraux...) et qui permet une étude de ce qui fonctionne.

Marc Frédéric Muller

Effectivement certaines réflexions se chevauchent entre la réflexion nationale et la proposition de la région.

Mais force est de constater que le dispositif actuel n'est pas ajusté aux réalités de notre région.

Il sera important de tenir compte des remarques faites sur les attendus : y adjoindre positif et négatif.

Il faut se donner des échéances.

21h45 Aumônerie

La soirée s'achève par la lecture de l'évangile selon Jean 16/16-27, qui introduit la prédication.

DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2023

9h Aumônerie

Cette deuxième journée de synode est introduite par la lecture de l'Évangile selon Jean 17/11-23, support de la prédication.

9h15 Présentation du budget 2024, proposition d'un fonds ministres, débat et vote

Nicole Salles mentionne une erreur sur la contribution du Val d'Allan qui avait demandé une baisse de sa contribution.

La trésorière demande à cette paroisse, malgré l'erreur faite, de maintenir sa contribution telle que demandée.

Et elle demande de manière plus large à toutes les paroisses qui ont demandé une baisse de maintenir leur contribution telle que demandée.

Pourquoi ne pas demander une promesse de don aux paroissiens pour l'année à venir ?

Cela existe dans certaines régions.

Dalip Hugon (ACREPU jeunesse)

Les jeunes n'ont pas la culture du don. Il faudrait éduquer les paroissiens à donner.

John Moussoungou (Dijon, Beaune et Côte d'Or)

Jean-Daniel Chevalier (CR)

Il faut distinguer argent et vie de l'Église.

Christine Urban (Palteau lorrain)

Il existe des outils d'animation financière sur le site de l'EPUDF, qui sont méconnus et qui peuvent aider

Finances : résolution n° 2

Le Synode régional de l'Église protestante unie de France en Région unie Est-Montbéliard, réuni sur le site de BESANÇON les 18 et 19 novembre 2023 approuve :

Le Budget Régional 2024 présenté par le Conseil Régional et faisant état d'un **déficit** pour la somme de **123 200 €** après prévision de contributions des Eglises Locales pour la somme de 852 830 € au titre de l'année 2024.

Pour :

38

Contre : 4

Le CR indique qu'il n'y a pas assez de trésorerie pour payer les charges sociales 2023. Il faudra vendre des titres si l'argent ne rentre pas dans les semaines qui viennent.

Christine Urban

Propose un amendement sur la résolution n°3 : donner 10% du montant des ventes et des legs pour le « fonds ministres », quel que soit le montant de ces recettes.

La résolution proposée intègre cet amendement.

Finances : résolution n° 3

Le Synode régional de l'Église protestante unie de France en Région unie Est-Montbéliard, réuni sur le site de BESANÇON les 18 et 19 novembre 2023 décide la création d'un fonds destiné à suppléer en cas de besoin les dépenses du titre B, alimenté par les ventes et legs des paroisses selon les mêmes règles que pour le fonds immobilier, soit 10% :

Pour : 39

Contre : 5

10h15 Présentation et discussion des vœux

Un vœu en soutien à la Frat'Aire est proposé au vote du synode

Marc Frédéric Muller

Ce vœu aurait pu être formulé différemment, en remplaçant « interpelle » par « remercie ».

Il serait bon d'ajouter une interpellation à la Mission populaire.

L'inspecteur a passé beaucoup de temps sur le dossier de la Frat'Aire. Il a pris des contacts

avec plusieurs structures susceptibles de la soutenir financièrement. Il a préparé un appel

au don dans le cadre d'une campagne de Carême à lancer en 2024.

Le Conseil régional va engager des travaux coûteux pour remettre en marche le chauffage du Centre des Fougères.

Il se dit favorable à l'esprit de ce vœu mais il faut ajuster notre dispositif régional à nos possibilités. Alors au-delà des bonnes intentions, les paroisses sont invitées à montrer concrètement comment elles vont soutenir la Frat'Aire., notamment lors de l'appel de Carême

Fantin Carrière (jeunesse)

Les Églises du Pays de Montbéliard connaissent la Frat'Aire mais elle est méconnue dans notre propre Église.

Francis Bouclet (Montbéliard)

L'entraide protestante s'engagera à aider financièrement la Frat'Aire.

Rappelle que les vœux restent bien souvent lettre morte.

Plan de réforme

Marc Frédéric Muller

Présente une version modifiée du projet de décision (annexe 2) incluant les remarques faites la veille.

Dalip Hugon (ACREPU jeunesse)

Se pose des questions autour du bien-fondé du texte, redondant par rapport au thème régional

Carine Frank (Besançon et environs)

Sébastien Fresse (Collines)

Ce texte « enfonce des portes ouvertes » : c'est la mission du CR.

Fantin Carrière (jeunesse)

Il trouve, à l'inverse, que ce texte a tout son sens.

Nadine Heller (Plateau de Blamont)

C'est un travail national.

Il est important de faire une demande claire

Marc Frédéric Muller

Si ce projet de décision ne disait que des évidences, pourquoi la trésorière régionale doit appeler avec insistance les paroisses à se montrer plus solidaires ?

Le Conseil Régional a voulu donner une impulsion pour que nous nous engagions ensemble à travailler sur des ajustements, sur des priorités à définir ensemble

Marc Ortlieb

Intervient pour saluer les pasteurs qui quitteront la région à l'été et leur remettre un cadeau :

David Mitrani, retraite

Valérie Mitrani, qui part à Valenciennes, St. Amand

Aymar N'Kangou

Éric Demange

10h45 Pause

11h15 Thème synodal III

Lecture du texte sur le thème synodal

MISSION DE L'EGLISE ET MINISTERES

Texte final

1. Témoigner en paroles et en actes (Évangélisation et diaconie)

Pour tous, cela est une évidence.

Diaconie et évangélisation sont à dissocier.

La diaconie pourrait être portée par les consistoires dans une mutualisation des forces et des actions.

2. Témoigner en intégrant la diversité de l'Église universelle

La mission doit être universelle et pas seulement locale. Cependant aujourd'hui, il est important d'être témoin de l'Évangile, là où nous vivons.

Devant la désertification de nos Églises locales/paroisses, il est essentiel de s'engager dans une dynamique de témoignage « hors de nos murs » (ex. : conter des textes bibliques à l'aide de kamishibai, dans un parc, devant un parvis de temple, sous un bel arbre).

Quand nous évangélisons, osons dire au nom de qui nous le faisons : non pas au nom de l'EPUdF, mais au nom du Christ qui irradie nos vies.

3. Témoigner en s'appuyant sur une variété de ministères

Chaque chrétien est témoin du Christ, qu'il soit bénévole ou ait un ministère particulier : pasteur, aumônier, diacre ou autre.

La création des ministères particuliers doit être portée par le conseil régional et le conseil national. L'Église protestante unie de France crée un ministère particulier de l'Union avec inscription à un nouveau rôle.

Avant de créer ces nouveaux ministères, il est demandé au Conseil National d'en définir le sens théologiquement et ecclésiologiquement.

La question des nouveaux ministères nous conduit peut-être à une réflexion autour du ministère pastoral qui serait nommé au niveau consistorial afin d'assurer un rayonnement dans l'ensemble géographique où il est amené à s'exercer.

Les ministères particuliers doivent répondre à un/des projet/s précis locaux, régionaux ou nationaux. Ces ministères ont une durée déterminée, de là le terme « d'intermittents du culte » en vis-à-vis de « ministre des cultes ».

La question de l'articulation entre ministères particuliers et ministère pastoral reste encore à travailler.

Dans nos Églises locales/paroisses, comme dans nos sociétés, une vision pyramidale s'est imposée petit à petit : le pasteur, de par sa fonction, est placé au-dessus des paroissiens. Ce qui peut amener des difficultés lors de son départ du poste.

On peut repenser le fonctionnement de nos communautés en forme de cercle. Le cercle apporte une révolution en donnant la même place à chaque personne en opposition au modèle pyramidal qui a fondé nos sociétés, qui met des gens à la marge.

4. Formation continue pour tous

À côté des formations « classiques » : prédicateurs, catéchètes, visiteurs,... une formation aux relations humaines (« gérer des groupes ») est attendue.

Il est indispensable de faire appel à des experts indépendants pour gérer les formations.

Il paraît également essentiel d'utiliser les outils numériques : le site mis à notre disposition par l'EPUdF, les réseaux sociaux, Facebook, le site des catéchètes de l'EPUdF, ou encore Instagram.

Conclusion

Les commissions proposées ont besoin d'être ancrées dans la vie locale et de s'inscrire dans une réalité de terrain. C'est pourquoi le synode régional de l'Eglise Protestante Unie de France, Région Est Montbéliard, réuni les 18 et 19 novembre 2023 à la Roche d'Or à Besançon demande aux rapporteurs nationaux et au Conseil national de reconsidérer leurs propositions.

Résolution proposée :

Le synode régional de l'Eglise Protestante Unie de France, Région Est Montbéliard, réuni les 18 et 19 novembre 2023 à la Roche d'Or à Besançon encourage la création de nouveaux ministères particuliers et demande au Conseil national de prolonger cette réflexion par une extension du processus synodal soit pour une année de plus soit en missionnant les différentes instances de l'Union (consistoires, conseil régional, Conseil national, Commission des ministères) en vue de développer théologiquement et ecclésiologiquement le sens de ces nouveaux ministères, en articulation avec le ministère pastoral.

Martine Sengel (Sud Haute-Marne)

Revient sur la notion de cercle : crainte de l'image de fermé.
Il faudrait repréciser le sens des ministères particuliers.

Réponse

On peut changer le cercle par la spirale.

Hélène Lefort (Remiremont)

Le groupe 6 a insisté sur l'intérêt d'utiliser les outils, les réseaux sociaux. Un texte lui est demandé.

Hugues Girardey (Montbéliard)

Demande quelques modifications que les rapporteurs acceptent.

Marcel MBenga

Faire la demande au CR et non au CN.

Réponse

Les rapporteurs sont d'accord pour la modification.

Martine Sengel (Sud Haute-Marne)

On demande au CN ou au SN ?

Réponse

On demande aux rapporteurs nationaux et au CN.

Christophe Houpert (Sources)

Insiste sur la place l'évangélisation dans le document, qui se trouve « noyé » dans les autres.

Albrecht Knoch (Wurtemberg)

En Allemagne, nous n'en sommes pas à ce point de réflexion.
Il propose de faire un cercle avec des ouvertures.

Marc Frédéric Muller

L'UEPAL a déjà mis en oeuvre ces ministères particuliers.
C'est un sujet très complexe, à de nombreux niveaux : théologique (articulation entre ministère pastoral et particulier), administratif (quels salaires ?), pour le discernement, pour la formation, etc .

Anne Laure Bandelier (Commission des ministères)

Il y aura un impact sur la commission des ministères.
Comment répartir les forces vives ?
Les consistoires doivent tenir compte des réalités locales.

12h30 Repas

14h15 Vote des projets de décision et vœux

Projet de décision n°1 :

Conformément à l'article 7, § 3, 2^e alinéa de la Constitution de l'EPUDF,
le Synode de la Région Est-Montbéliard de l'EPUDF, réuni en session ordinaire à Besançon les 18 et 19 novembre 2023,

- . a) fixe à quatre le nombre de délégués des Communautés, Œuvres et Mouvements, membres à voix consultative du Synode régional pour la période 2024-2027 ;
- . b) agréé les associations et institutions suivantes devant composer l'assemblée appelée à élire ces délégués pour cette période :
 - l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT)
 - le Buisson Ardent
 - la Cimade, service œcuménique d'entraide
 - le Service d'Entraide Protestante du Pays de Montbéliard (SEP)
 - les Éclaireuses et Éclaireurs Unionistes de France (EEUDF)
 - la Fondation Arc-en-ciel
 - la Fraternité de la Mission populaire dans l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard (Frat'Aire)
 - Oikocrédit.

Pour : 45

Contre 0

Le projet de décision n°1 portant sur le nombre de délégués des œuvres et mouvements au synode et sur le nombre d'associations agréées est adopté.

Projet de décision n°2

Conformément à l'article 7, § 2.1, 2^e alinéa de la Constitution de l'EPUDF, le Synode de la Région Est-Montbéliard de l'EPUDF, réuni en session ordinaire à Besançon les 18 et 19 novembre 2023, demande au Synode national d'accorder la voix délibérative au Synode régional pour la période 2024-2027 aux associations culturelles suivantes :

- Bethoncourt Bussurel Vyans-le-Val
- Delle Badevel
- Montécheroux
- Pont-de-Roide
- Remiremont
- le Vallon
- Vesoul.

Pour : 46

Contre : 0

Le projet de décision n° 2 portant sur l'accord de voix délibérative au synode à sept associations culturelles est adopté.

Ces projets de décision n'ont pas donné lieu à débat.

Projet de décision portant sur l'annexe 2 du rapport du Conseil régional

Pour un plan de réformes

Nous, délégués synodaux, voulons vivre l'Évangile de Jésus-Christ dans l'espérance, alors que nous entendons l'expression des difficultés, des interrogations, des inquiétudes des paroisses et des églises locales, des consistoires et du Conseil régional sur la capacité de l'Église à se renouveler pour assurer sa mission.

Face au défi du manque de ressources humaines, face à celui des problèmes immobiliers, financiers et institutionnels qui s'accroissent depuis plusieurs années, notamment dans la Région Est-Montbéliard, nous croyons que l'Église peut trouver dans la fidélité au Christ la force de les relever.

Le Synode de la Région Est-Montbéliard,
réuni en session ordinaire, à Besançon (Roche d'Or), les 18 et 19 novembre 2023,

demande au Conseil régional de travailler avec les paroisses et les consistoires sur « **un plan de réformes** » pour trouver les voies d'une adaptation des moyens de l'Église aux besoins de son témoignage en se laissant guider dans la liberté de l'Esprit-Saint.

Il s'agit de créer les conditions favorables à l'accomplissement de la mission confiée par le Christ à l'Église (cf. AG de la Communion de Leuenberg, Vienne-Lainz, 9 mai 1994), selon quatre axes essentiels : la vie culturelle, la vie communautaire, le service diaconal et l'annonce de l'Évangile au monde.

demande aux Conseils presbytéraux et aux Conseils consistoriaux de s'engager dans ce processus sous la coordination du Conseil régional.

Toutes les pistes pourront faire l'objet de discussions, avec l'examen des corrélations et des articulations entre différents domaines :

tels que les priorités pour la vie de l'Église et pour son témoignage, les collaborations entre paroisses avec de possibles reconfigurations des associations culturelles, les évolutions de l'organisation de la vie synodale, la carte des postes pastoraux, la gestion des biens immobiliers, etc.

Il s'agira d'aboutir à une proposition globale et stratégique lors d'une session synodale extraordinaire convoquée au printemps 2025, soit une année après les élections pour le renouvellement des Conseils presbytéraux.

Pour : 39

Contre 3

Le projet de décision n° 2 portant sur l'accord de voix délibérative au synode à sept associations culturelles est adopté.

Vœu

Le synode de la région EPUDF Est Montbéliard réuni à Besançon les 18 et 19 novembre 2023, interpellé par la situation de la Frat'Aire, redit son soutien à cette association des œuvres et mouvements créée par la volonté commune de l'EPUDF région est Montbéliard et la MPEF (Mission populaire Evangélique de France),

et demande au Conseil régional d'étudier avec la Frat'Aire et la Mission Populaire des pistes de réflexion afin de permettre à l'association de poursuivre dans de bonnes conditions sa mission de solidarité auprès des personnes isolées et vulnérables pour faire vivre « l'Évangile du Christ en milieu populaire » comme défini dans l'article 2 des statuts de la Frat'Aire.

Pour : 47

Contre : 0

Le vœu portant sur le soutien de l'EPUDF à la Frat'Aire est adopté.

Proposition de décision

Faite par Olivier Esch (ACREPU, jeunesse)

Le synode de la région EPUDF Est Montbéliard réuni à Besançon les 18 et 19 novembre 2023, décide de la création :

D'un moment, dont la périodicité restera à définir, pour remettre la situation financière de nos AC et de la région unie Est Montbéliard entre les mains de Dieu.

Ces moments auront lieu dans les rencontres de CP et de CR ainsi que lors du synode régional annuel.

Ce sera également l'occasion à tous de se rappeler de nos missions en tant que chrétiens engagés et de reconnaître avec humilité que l'Avenir de notre Église ne dépend pas de nos forces mais qu'il est porté par Notre Seigneur.

Pour : 29

La proposition de décision présentée par Olivier Esch n'est pas retenue
Mission de l'Église et des ministères

Mission de l'Église et ministères

Le synode régional de l'Église Protestante Unie de France, Région Est Montbéliard, réuni les 18 et 19 novembre 2023 à la Roche d'Or à Besançon encourage la création de nouveaux ministères particuliers et demande au Conseil national de prolonger cette réflexion par une extension du processus synodal soit pour une année de plus soit en missionnant les différentes instances de l'Union (consistoires, conseil régional, Conseil national, Commission des ministères) en vue de développer théologiquement et ecclésiologiquement le sens de ces nouveaux ministères, en articulation avec le ministère pastoral.

Pour : 41

Contre : 0

La décision portant sur la mission de l'Église et ministères est adoptée.

15h Culte synodal

Le culte a lieu dans la chapelle de la Roche d'Or.

La prédication est basée sur le texte de Proverbes 31 / 10-31.

L'offrande du culte est affectée à l'ACO pour l'Hopital Al-Ahli et pour l'Église évangélique luthérienne de Terre Sainte et de Jordanie.

16h30 Clôture

Le modérateur, après avoir salué le travail sérieux et consciencieux du Conseil régional, déclare close la dixième session du synode de la région Est-Montbéliard, réuni à Besançon-La Roche d'Or les 18 et 19 novembre 2023.